ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Afghanistan

Question écrite n° 63727

Texte de la question

M. André Aschieri appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la protection et l'assistance aux réfugiés afghans. Selon le Haut Commissariat aux réfugiés (HCR), 1,4 million de réfugiés se trouveraient actuellement en Iran et 1,2 million au Pakistan. Après avoir lancé de multiples appels de soutien à la Communauté internationale, ces deux pays ont fermé leurs frontières. Il apparaît que la contribution de l'Union européenne au HCR a diminué de 40 % et que la contribution de la France est particulièrement limitée. Il souhaite donc savoir si la France contribuera directement ou indirectement à la protection et à l'assistance des réfugiés afghans et quels seront les moyens qui y seront destinés.

Texte de la réponse

Pays voisins de l'Afghanistan, l'Iran et le Pakistan peinent à apporter la protection et l'assistance nécessaires aux millions de réfugiés afghans présents sur leur territoire. La France, préoccupée par cette situation et consciente de l'ampleur de la tâche dévolue au Haut Commissariat aux réfugiés (HCR), a augmenté de 25 % en deux ans sa contribution ordinaire à cette organisation (44 MF en 1999, 55 MF en 2001), répartie de façon égale entre le financement d'opérations régionales et les dépenses de fonctionnement du HCR. De plus, pour tenir compte de l'accroissement des besoins dans cette région, la France a doublé en 2001 sa participation, passée de 2 à 4 MF, aux programmes du HCR en direction des réfugiés afghans, présents notamment au Pakistan et en Iran. Elle poursuit bien sûr dans le même temps sa politique d'assistance en Afghanistan même, pour éviter, dans la mesure du possible, de nouveaux départs au sein d'une population durement éprouvée par les combats et une sécheresse exceptionnelle.

Données clés

Auteur : M. André Aschieri
Circonscription : Alpes-Maritimes (9e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 63727
Rubrique : Politique extérieure
Ministère interrogé : affaires étrangères
Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 9 juillet 2001, page 3897
Réponse publiée le : 3 septembre 2001, page 5013